



Résolution du Parti socialiste suisse Approuvée par le Congrès les 3 et 4 décembre 2016 à Thoune

Turquie: pour la paix, la liberté et les humains !

Depuis la tentative de putsch de juillet 2016, la situation en Turquie se dégrade de jour en jour : rien ne semble pouvoir mettre un frein aux vagues d'arrestations successives. Le régime du président Erdogan foule aux pieds l'État de droit, les droits humains et la démocratie. Des voix critiques du monde politique et de la société civile, des artistes, des intellectuels et des journalistes sont traqués, emprisonnés et – on peut le craindre – torturés. L'indépendance de la justice est minée, les juges et les procureurs sont destitués par milliers. Le gouvernement ordonne la fermeture des rédactions. Les publications sont censurées et interdites, la liberté d'expression et des médias est sérieusement compromise. D'un seul coup, on interdit 370 organisations non gouvernementales qui s'engagent pour les droits humains, les victimes de la répression, les droits des femmes ou la culture et la civilisation kurdes. Les villes et les villages situés dans le sud-est de la Turquie sont réduits à l'état de ruines. De nombreux êtres humains se retrouvent sans toit. Avec l'arrestation des leaders du (progressiste) Parti démocratique des peuples (HDP), Selahattin Demirtaş et Figen Yüksekdağ, et d'un cinquième des membres du Groupe parlementaire HDP, la répression en Turquie bat de tristes et désolants records. Les parlementaires du deuxième grand parti d'opposition, le Parti républicain du peuple (CHP), croulent eux aussi sous les plaintes pénales. Il s'agit d'une attaque frontale contre la démocratie: les politicien-ne-s élus doivent être protégés par l'État dans l'exercice de leur fonction, même s'ils font usage de leur droit de critiquer l'État. On peut craindre la réintroduction de la peine de mort par la Turquie. Dans le même temps, la politique extérieure de la Turquie en Syrie et en Irak produit des effets dévastateurs. Pour affaiblir les forces kurdes, la Turquie s'accommode même d'un renforcement du groupe État islamique. De nombreux éléments indiquent qu'Erdogan favorise l'escalade de la violence pour détourner l'attention de son peuple et lui faire ainsi oublier ses abus de pouvoir et la forte corruption qui règne dans son entourage immédiat.

Nous n'avons pas le droit de rester plus longtemps simples spectateurs de la violation dramatique d'engagements fondamentaux ayant trait à l'État de droit et aux droits humains. Le PS demande que la Suisse devienne active et prenne des mesures concernant la Turquie au niveau diplomatique et au niveau politique.

Nos exigences :

- Le Conseil fédéral doit intensifier le dialogue politique avec le gouvernement turc et rappeler à Erdogan, sans équivoque, les obligations internationales relatives à l'État de droit et aux droits humains que la Turquie s'est engagée à honorer en tant que membre de l'ONU, de l'OSCE et du Conseil de l'Europe.
- L'ambassadeur turc en Suisse doit être convoqué au DFAE pour exiger de son gouvernement la libération immédiate de tous les prisonniers politiques et le rétablissement de l'État de droit.
- Le Conseil fédéral doit évoquer ces thèmes au Conseil de l'Europe, à l'OSCE et au Conseil des droits de l'homme de l'ONU avec plus de fermeté et d'insistance que jusqu'à présent. La communauté internationale doit envoyer des missions de reconnaissance en Turquie et ouvrir des enquêtes sur les atteintes aux droits humains et les crimes de guerre.

- La secrétaire d'État ou d'autres diplomates de haut rang doivent rendre visite en prison aux parlementaires incarcérés et à d'autres personnes exerçant une fonction officielle, comme Gültan Kışanak et Fırat Anlı (maire adjoint-e de Diyarbakır).
- Le Conseil fédéral doit s'engager pour que des délégations de haut rang du CICR et du Comité européen pour la prévention de la torture (CPT) du Conseil de l'Europe effectuent également de telles visites dans les prisons et qu'elles n'en soient pas empêchées par la Turquie.
- Le Comité directeur des droits de l'Homme de l'Union interparlementaire (UIP), qui, il y a quelque temps, a réussi à rendre visite aux parlementaires écroués en Turquie et à obtenir leur libération, doit de nouveau tout mettre en œuvre pour faire libérer tous les élus emprisonnés.
- Le mandat confié à l'agent de liaison suisse en Turquie doit préciser expressément qu'il est chargé de soutenir activement la collecte de preuves visant à documenter les crimes de guerre, la torture et les arrestations arbitraires, notamment dans la perspective des plaintes qui seront déposées auprès de la Cour pénale internationale. La Suisse doit faire tout ce qui est en son pouvoir pour mettre un terme à la culture de l'impunité qui sévit en Turquie.
- Le Service de renseignement de la Confédération (SRC) doit lui aussi contribuer à la documentation des crimes de guerre, de la torture et des arrestations arbitraires. Le SRC doit suspendre toute collaboration avec le service de renseignement turc (MIT) jusqu'à ce que soit clarifié son rôle dans l'armement du groupe État islamique et dans l'attisement de la violence, de la répression et de la haine.
- Jusqu'au rétablissement de l'État de droit en Turquie, il faut geler les négociations en cours entre l'AELE et la Turquie en ce qui concerne la suite à donner à l'accord de libre-échange.
- Il faut cesser d'exporter du matériel de guerre vers la Turquie et de soutenir l'industrie turque des armements – via des licences de production, des machines-outils spéciales et des biens militaires spécifiques servant à la fabrication de munition, de mitrailleuses lourdes et de tout autre matériel de guerre – jusqu'à ce que l'État de droit et la démocratie soient rétablis en Turquie.
- Pour les personnes persécutées en Turquie, on doit recourir abondamment à la possibilité déjà existante de délivrer des visas humanitaires. Cela doit être porté à la connaissance du public. La Suisse doit réintroduire de façon généralisée la possibilité de déposer une demande d'asile dans les ambassades.
- Les requérant-e-s d'asile déboutés en provenance de la Turquie ne doivent plus être expulsés. C'est le principe de non-refoulement qui doit être appliqué.
- Le Congrès du PS remercie tous les membres du gouvernement suisse qui ont conclu des parrainages avec des parlementaires dont la vie est en danger en Turquie et les exhorte à devenir actifs également au sein des assemblées parlementaires du Conseil de l'Europe et de l'OSCE et par l'intermédiaire de l'UIP. Tous doivent renforcer leur engagement civil et social en faveur de l'État de droit, de la paix et des droits humains en Turquie. Nous devons montrer d'autres signes forts de solidarité, comme l'a fait la ville de Zurich par son rapprochement avec Diyarbakır.